



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La municipalité de Saint-André-d'Argenteuil déclare l'état d'urgence

Saint-André-d'Argenteuil, le 14 avril 2023 – Le maire de Saint-André-d'Argenteuil, monsieur Stephen Matthews, en vertu des pouvoirs spéciaux qui lui sont conférés, a déclaré l'état d'urgence le 14 avril à 16h00 en raison des niveaux des eaux. En effet, nous remarquons une augmentation progressive du niveau d'eau pour la rivière du Nord et la rivière des Outaouais. Tous les indicateurs nous poussent à croire que les rivières sortiront de leur lit.

La municipalité tient à faire les rappels suivants :

- Des stations de remplissage (sacs et sable) ont été mises à la disposition des citoyens aux endroits à risque.
 - Secteur Fournier
 - Secteur de l'Île-aux-chats
 - Secteur de la Baie de Carillon
 - Secteur Terrasse Robillard
- Les citoyens qui en ressentent le besoin peuvent composer en tout temps le 811 pour obtenir du soutien psychosocial. Info-Social 811 est un service de consultation téléphonique gratuit et confidentiel. Le service est offert 24 heures par jour, 365 jours par année.
- Pour recevoir les dernières mises à jour, la population est invitée à consulter régulièrement le stada.ca et la [page Facebook](#) de la municipalité ou de s'abonner au service d'appel automatisé (SAM).
- Les citoyens et citoyennes peuvent communiquer avec la municipalité en tout temps au 450 537-3527 ou à inondations@stada.ca ou composer le 9-1-1 en situation d'urgence.
- Tous les moyens sont mis en place pour assurer la sécurité de la population en tout temps. Des patrouilles préventives continueront de se dérouler quotidiennement.

La municipalité continue d'effectuer une vigie constante sur l'ensemble du territoire et d'adapter ses actions en fonction de la situation.

-30-

Source : Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil

Pour information :
Benoit Grimard

Coordonnateur des mesures d'urgence
Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil
b.grimard@stada.ca
450 537-3527, poste 2742